

Janvier
2019

BULLETIN TECHNIQUE

Légumes Bio



tech & bio



BONNE ANNEE 2019

CONSEIL DE SAISON

Nettoyage et préparation des serres (serres à plants)

Si vous produisez des plants maraîchers, le démarrage de l'activité n'est plus très loin. Si cela n'a pas encore été fait, il est temps de penser à préparer et nettoyer le local dédié aux plants. Le désherbage avec évacuation de la totalité des débris végétaux (compostage, sauf cas particuliers ou le brûlage s'impose si c'est autorisé).

Le nettoyage et la vérification de la disponibilité des matériels (motieuses, tables, godets, terrines, paillages, filets, matériel d'irrigation...).

En plein champ, pour la remise en culture au printemps prévoir de détruire le couvert, broyage et enfouissement superficiel assez tôt pour que le couvert se dégrade. La préparation des planches à venir avec du paillage noir permet un réchauffement du sol.

Attention, en sol argileux, les remises en cultures après couvert végétal seront retardées car le réchauffement de ce type de sol est plus long, les précipitations printanières retardent également.

il est inutile de prévoir des implantations, interventions diverses dans les parcelles.

Il faut attendre un **ressuyage des sols**.

Sous abris, ne pas hésiter à aérer les tunnels en journée afin de diminuer l'hygrométrie.

Avant toute irrigation pour des légumes feuilles type salades, épinards et mâche vérifier l'humidité du sol sous le paillage jusqu'à 10 cm. De même pour les légumes racines type betterave et carotte.

L'excès d'eau est très néfaste. Le manque de luminosité est également néfaste pour les cultures et

favorise le développement de champignons pathogènes : mildiou, etc.

Contacts

Chambre d'Agriculture 82
Sylvie Bochu Port. : 06.08.41.68.68

Chambre d'Agriculture 47*
Cécile Delamarre Port. : 06.08.22.99.14

Chambre d'Agriculture 31
Laurence Espagnacq Port. : 06.74.05.27.49

Chambre d'Agriculture 81
Chrystel Lacz Tél. : 05 63 48 83 83

Chambre d'Agriculture 65
Thierry Massias Port. : 06.07.70.61.58

DISPOSITIFS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT

Un appel à projet pour la mesure 413 - investissements spécifiques agro - environnementaux est en cours jusqu'au 14 mars et devrait être suivi d'un autre AAP jusqu'au 27 juin.

Un AAP pour la mesure 412 investissement dans les exploitations engagées dans une filière de qualité (AB) a démarré le 7 janvier jusqu' au 15 mars suivi d'un autre AAP jusqu'au 14 juin puis d'un autre jusqu'au 30/09.

Si vous avez des projets d'investissements, contactez votre conseiller.

D'autres dispositifs d'aide sont également possibles : <http://www.europe-en-occitanie.eu/web/Europe/4936-les-appels-a-projets-feader-du-pdr-midi-pyrenees.php#.XEHrMWICfIU>

CONSERVATION DES COURGES

Rappel des observations du Bulletin de Novembre 2018 : Des taches marron superficielles sont observées sur l'épiderme. La problématique est rencontrée en fin de récolte ou début conservation chez certains producteurs. Aucun champignon reconnu parasite n'a été détecté.

Hypothèse :

Il s'agirait de tâches d'humidité, sorte d'intumescence liée aux variations de température et à une forte hygrométrie. Il faut se questionner les conditions de conservation :

Comment se fait le stockage : sous un hangar, bâtiment fermé... ?

Quelle maîtrise de la température et de l'hygrométrie ?

Y a-t-il eu des variations de température récemment ?

Inutile de faire une analyse pathologique, sauf s'il y a une évolution avec des pourritures.



Photo : CDA 47 C.Delamarre

Photos ci - dessous : M.Miette FRAB



Commande de filets anti-insectes

Outre les traditionnelles commandes de semence et plants, la trêve hivernale est l'occasion de prévoir ses approvisionnements, notamment les voiles de forçage et filets anti-insectes. La pose de filets est souvent la seule solution satisfaisante pour limiter les dégâts liés à certains ravageurs.

Différents types de filets :

Fil climat (type « filet patate ») : efficace sur mouches, nuisibles, chenilles, partiellement sur altises. Plus solides et durables (3 à 6 ans). Bonne aération. Plus lourds (arceaux ?)

Filbio : efficaces y compris sur altises. Plus fragiles et moins durables (1 ou 2 saisons). Maille spéciale thrips existe. Prise au vent moyenne.

P17 : efficaces mais fragiles (1 saison ou 2). Thermiques, effet microclimat recherché donc à réserver aux primeurs et en fin de saison. Prise au vent importante.

Les inconvénients

L'inconvénient majeur est le temps passé à la manipulation (pose et dépose à chaque intervention sur la culture). La surveillance des cultures est moins facile (il arrive d'oublier l'herbe sous les bâches) ; les rongeurs s'y sentent à l'abri. Des effets climatiques (humidité, gel au point de contact filet/culture) peuvent également être notés.

Il faut rajouter le coût (0.3 à 0.6 € /m²) rarement rédhibitoire au regard des pertes évitées

Conseils de mise en place

La date de pose est très importante ; elle suppose de bien connaître la biologie des ravageurs et les périodes clés à respecter et de surveiller les cultures (piégeage ; réseaux d'avertissement). Le bon état et l'étanchéité des dispositifs est également fondamentale.

Il faut rechercher des moyens de rationaliser la pose (sacs de sable, agrafes, granges largeurs) pour faciliter les manipulations.

Pour les filets les plus lourds, la pose sur arceau est préférable.

Résultats du réseau DEPHY Ferme légumes de plein champ – Source CDA 31 V.Ginoux :

Trois types de filets (avec des exemples de filets utilisés dans la région, il en existe d'autres)

	Filet « à patate »	Filet « intermédiaire »	Filet « voile de mariée »
Ordre de prix/m ²	0,30	0,50 à 0,60	0,6 à 0,8
Alphatex		Biotex	
Diatex	F 1070		
Filpack		Bioclimat	
Texinov			Filbio 317 Filbio 538 (test)

Type filet à patate	Mouche	Altise
Carotte	Non testé	-
Navet	Effet contre Mouche du chou	Effet répulsif - dégâts observés
Céleri	Mouche du céleri : non testé mais devrait fonctionner	-
Choux	Cf. navet	
Oignon botte	Effet contre la Mouche de l'oignon	-

Biotex	Mouche	Altise
Carotte	Non testé (voir si pas trop lourd)	-
Navet	Mouche du chou OK	OK
Céleri	Mouche du céleri : non testé mais devrait fonctionner	-
Choux	Cf. navet	
Oignon botte	Mouche de l'oignon : non testé mais devrait fonctionner	-

Commande de filets anti-insectes (suite)

Bioclimat	Mouche	Altise
Carotte	Non testé (voir si pas trop lourd)	-
Navet	Mouche du chou OK	Effet répulsif – quelques dégâts observés
Céleri	Mouche du céleri : OK	-
Choux	Cf. navet	
Oignon botte	Mouche de l'oignon : OK	-

Voile de marié	Mouche	Altise
Carotte	Mouche de la carotte : OK	-
Navet	Mouche du chou OK	OK
Céleri	Mouche du céleri : OK	-
Choux	Cf. navet	
Oignon botte	Mouche de l'oignon : OK	-

LA COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Cette collecte des plastiques agricoles usagés en maraîchage est désormais "payante".

Pour répondre aux interrogations des producteurs, sur la situation et les perspectives sur la collecte et le recyclage des Films Agricoles de maraîchage :

* le CPA (Comité des Plastiques en Agriculture) et A.D.I.VALOR ont rédigé un document (ci-joint) et réalisé une vidéo : https://extranet.adivalor.fr/script/ntsp-document-file_download.php?document_id=22000&document_file_id=39476

* Le Salon Tech & Bio, qui se déroulera les **18 et 19 septembre 2019**, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, au Lycée agricole du Valentin a retenu, parmi les thèmes de cette édition 2019, les paillages (biodégradables, naturels, ...). Cela devrait se concrétiser par la mise en place (anticipée avec plantation) de la plus large gamme possible de produits potentiellement intéressants pour la couverture des sols en culture. Le choix a été fait, à priori, de rester sur la présentation de produits manufacturés, et de ne pas y inclure les couverts vivants qui seront potentiellement évoqués sur d'autres démonstrations avec notamment des rouleaux Faca. Concrètement, la parcelle de démonstration, habituellement située à proximité du stand Légumes, pourrait recevoir des paillages installés plusieurs semaines avant le salon, avec ou sans implantation de culture. Au cours des séances de démonstration (créneau de 1h à 1h30 chacun des 2 jours du salon) des dérouleuses devraient également fonctionner pour évaluer la faisabilité de pose mécanique (couple machine / paillage).

ASPERGES

Plantation des asperges :

Les plantations peuvent se réaliser dès que le sol atteint une température de 10-12°C. La meilleure période de plantation se situe entre le 10 mars et le 15 avril. La profondeur de plantation ne devra pas dépasser 20/25 cm.

La bonne densité :

Les résultats d'essais démontrent qu'une densité de plantation optimale, se situe entre 15000 et 25000 griffes/ha en culture conventionnelle. Elles sont actuellement pratiquement doublées par la plantation de doubles rangs sur chaque butte en AB. La densité variera en fonction de la productivité espérée et du calibre des variétés.

L'écartement optimum entre rangs est de 3 mètres (+ ou - 10%).

Pour une plantation réussie

La phase de préparation et de plantation représente à elles seules les 3/4 du potentiel de l'aspergeraie. Il est donc essentiel d'assurer les meilleurs soins à ce moment-là.

Choisir sa parcelle

L'asperge s'adapte à tous les types de sols. Toutefois, les sols sableux (> 80 % de sable) présentent l'avantage de pouvoir être travaillés facilement pour la formation des buttes, de se réchauffer rapidement (précocité) et de caractériser l'asperge par sa douceur.

Cependant, au moins quatre critères doivent être pris en compte dans le choix du terrain en vue d'une plantation :

1- le niveau de la nappe phréatique et les horizons imperméables s'ils sont présents, ils devront être à plus de 50 cm de profondeur

2- Aucune adventice, absence d'espèces vivaces : sinon destruction

3- Evitez certains précédents 10 ans de délai minimum entre 2 cultures d'asperges

Eliminez les parcelles présentant des symptômes de rhyzoctone violet (visibles sur précédents carottes, pomme de terre et légumineuses)

Le sol se prépare à l'avance

L'asperge est une plante pérenne dont la culture est mise en place pour une durée d'au moins 10 ans.

La préparation du sol avant plantation doit permettre une bonne installation de l'aspergeraie et un développement maximum du système racinaire.

1- Evitez l'asphyxie racinaire

L'asperge supporte très mal les sols asphyxiants. C'est pourquoi il est nécessaire d'évaluer la profondeur de la nappe phréatique et des horizons imperméables (alios -grès typiques des Landes-, argile). S'ils sont présents à moins de 60 cm de profondeur, alors il faudra réaliser des fossés de ceinture, drainer les zones humides, voire drainer toute la parcelle.

2- Mesurer la fertilité du sol et apporter de la matière organique

L'asperge valorise très bien les apports de matières organiques et préfère les sols riches.

Analyse de sol (MO, PH, éléments minéraux), apport de matières organiques compostées : au minimum 50 tonnes/ha de fumier de ferme composté (à adapter selon la situation de la parcelle vis-à-vis de la directive nitrate)

Préférez les précédentes prairies.

PH compris entre 6 et 6.8. S'il est inférieur, prévoir un chaulage.

3 - Décompacter et labourer

Un décompactage (50/60 cm) réalisé dans de bonnes conditions (terre sèche), suivi d'un labour profond (40 à 50 cm) permettra un meilleur drainage et une prospection racinaire plus importante.

Source : guide itinéraire technique asperge du Blayais par Gilles Leveque .

OIGNONS DE BULBILLES

La plantation de bulbilles est réalisée en janvier – février.

Les bulbilles présentent un risque de floraison précoce, notamment ceux de plus gros calibre, surtout s'ils ont été entreposés à des températures insuffisamment froides (entre 7 et 13 °C).

L'implantation varie suivant le matériel de plantation, de binage et de récolte :

- 4 simples rangs par planche de 1,8 m entre axe,
- 3 simples rangs par planche de 1,5 m entre axe,

La densité recherchée est de 20 oignons au mètre linéaire (environ 400000 à 500000 plants/ha). La profondeur est de 1,5 à 2 cm.



Source photo : lpc

La pratique du faux semis avant plantation est souhaitable mais pas toujours réalisable. Le désherbage thermique peut être pratiqué en post semis / prélevée jusqu'au stade « pointe » lorsque les feuilles restent soudées entre elles. Les binages mécaniques sont réalisés dès qu'ils ne risquent pas d'être enterrés.

Les besoins en eau sont essentiels à partir du stade 6 – 7 feuilles pour développer l'appareil foliaire. Le grossissement du bulbe débute au stade 7 feuilles. Le manque d'eau en phase de bulbaison entraîne des pertes de rendements.

Pour fertiliser, suivant le niveau de fertilité du sol, prévoir un apport d'engrais organiques avant plantation. Le type et la dose sont à adapter en fonction du sol, de l'objectif de rendement. Il faut également considérer que l'azote doit être disponible du stade une feuille jusqu'au stade 7 – 8 feuilles. Après ce stade, un excès d'azote peut être préjudiciable sur la culture, sur son état sanitaire.

POMME DE TERRE

PRE-GERMINATION

Dans les clayettes, veillez à ce que les plants ne forment pas de germes blancs (signe d'un manque de lumière) ; ils devront être colorés et trapus à la base. Compléter avec des néons placés entre les clayettes si pas assez de lumière. La température ambiante sera comprise entre 10 et 13° C, celle du tubercule sera entre 9 et 12°C. Contrôlez l'hygrométrie du local (comprise entre 60 et 75 % d'hygrométrie). La technique de pré germination permet de gagner en précocité mais une plantation manuelle est nécessaire ou avec une planteuse spéciale à courroie ou type super prefer à godet.

Plantations tunnels à venir : à faire dans un sol ressuyé, réchauffé (12° C de même que pour la température interne du plant) afin de faciliter une levée rapide pour diminuer les risques de rhizoctone. Il sera opportun de compléter avec du P17 posé sur arceaux notamment en période froide.

SALADE

RISQUE DE GELEE

La sensibilité au gel est essentiellement au stade plantation et pomaison - récolte.

La pose de voiles de protection de type P17 permet de protéger la culture.

La protection contre le gel peut être réalisée par mise en place d'un voile non tissé posé sur arceaux. Si le voile est posé à plat sur les plantes, il faut être attentif aux marquages des feuilles (nécroses) ou limiter la pose sur peu de jours.

Les dégâts de gel seront moins importants sur des salades pas trop tendres d'où l'importance de la conduite de l'aération pour renforcer les structures cellulaires des plantes.

Retenir également qu'un sol à la bonne capacité en eau accumule plus de calories dans la journée s'il y a de la luminosité, qu'il restitue ensuite la nuit. Cependant, ne pas arroser si l'on n'est pas sûr que le feuillage soit sec avant la gelée.

Lors du dégel, le voile emmagasine une forte condensation qui maintient les plantes humides. Lorsque les températures remontent, les risques de développement de champignons responsables du mildiou ou de pourriture blanche (sclérotinia) sont importants. Dès que les températures remontent lors des journées ensoleillées ou couvertes qui suivent des gelées nocturnes, vous pouvez découvrir les cultures et ouvrir les serres afin d'évacuer l'humidité.

Si le réchauffement de l'abri est progressif après une gelée, la laitue supportera correctement le gel.

PRESENCE DE PUCERONS

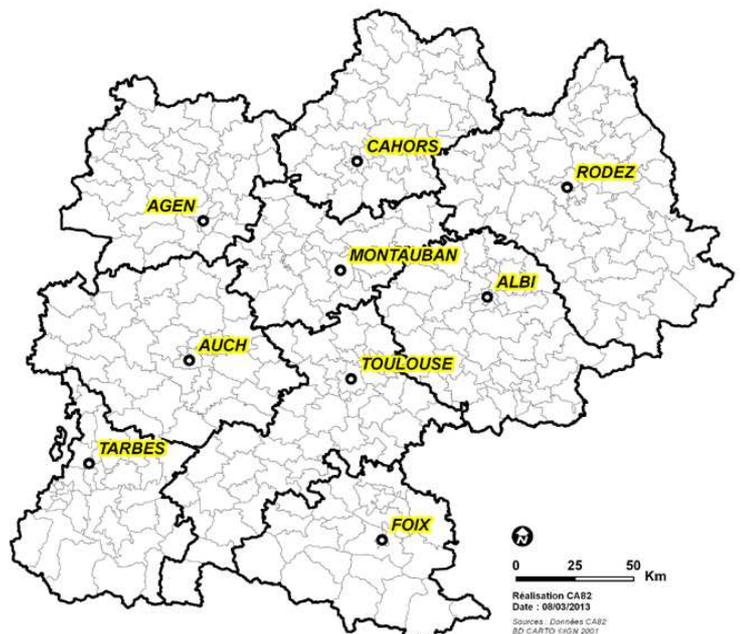
Des foyers de pucerons sont présents dans certaines situations. Il n'y a que très peu de faune auxiliaire installée. La présence d'exuvies (mues blanches) est souvent un signe de présence ainsi que des traces de miellat sur le paillage. **L'arrachage des premiers plants avec foyers** peut permettre de limiter l'extension de la contamination par les pucerons ailés. De même, on peut aussi installer à hauteur des plantes quelques panneaux jaunes englués.

AUTRES

Actuellement quelques plantes avec du sclérotinia et du botrytis de fond sur salade en pré récolte ou en récolte. Pas de bremia repéré.

NAVET BOTTE

Sur variété Atlantic plantée mi novembre à une densité de 26 mottes/m² et à 3 navets/motte, la récolte est prévue pour environ début mi février, soit avec 1 mois d'avance) sous tunnel 9m30. Il a été observé un tout petit peu de mildiou sur une parcelle mais ne nécessitant pas d'interventions.



Ce bulletin s'appuie sur les observations réalisées par les conseillers légumes de Midi – Pyrénées et du Lot et Garonne ainsi que sur les bilans des BSV maraîchage bilan, ail n°1 , bilan ail et melon bilan. Lorsque des méthodes alternatives sont utilisables, elles sont reprises dans les bulletins. En outre chaque destinataire du bulletin a reçu le « Guides des mesures alternatives et prophylactiques en cultures légumières en Midi – Pyrénées, 2014 »

Bulletin de conseil réalisé dans le cadre d'une démarche mutualisée des Chambres d'agriculture de Midi-Pyrénées relevant du projet régional «Terres d'Avenir», avec la participation de la FRAB.

Les BSV (Bulletins de santé du végétal) maraîchage, melon et ail sont disponibles en ligne sur les sites de :

- La DRAAF : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>,

- La CRA Occitanie : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-midi-pyrenees/

N'hésitez pas à les consulter.



«Bulletin réalisé sous la responsabilité de Laurence ESPAGNACQ, référente maraîchage/horticulture de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne. Tél : 05 61 47 55 96 - laurence.espagnacq@haute-garonne.chambagri.fr»

32 rue de Lisieux - CS 90105 - 31026 Toulouse Cedex 3

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

«La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.»



Avec la participation financière de :



«En cas de préconisations, elles ne dispensent pas l'agriculteur de prendre connaissance des produits, des doses, des stades d'application, des usages et des conditions d'application desdits produits prescrits. Il lui appartient de mettre en oeuvre scrupuleusement ces conseils ainsi que les conditions générales d'utilisation des produits phytosanitaires de l'arrêté du 7 mai 2017.»

Directeur de la publication : Yvon Parayre, Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne.

Mise en page : Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne

OPE COS ENR 22 version du 01/01/15